

SOUS-SECTION DES BIBLIOTHEQUES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES

LA sous-section des bibliothèques administratives et juridiques a tenu sa première réunion officielle le 27 novembre 1964, au Palais de la Cour des comptes. Cette séance a été plus particulièrement consacrée à l'établissement d'un programme de travail et à la constitution définitive de la sous-section, dont le secrétariat a été confié à Mlle Raban, conservateur de la Bibliothèque du Conseil d'Etat, et à M. Riberette, bibliothécaire de la Cour des comptes. Après l'audition d'un exposé de Mme Honoré, Président de l'A.B.F., sur la 30^e session de la F.I.A.B. (Rome, 1964), deux questions ont été mises à l'ordre du jour :

- L'établissement d'un répertoire des bibliothèques administratives, s'étendant aux bibliothèques de province ; une commission a été désignée en vue de l'élaboration d'un questionnaire.
- Le recensement des publications administratives ; la section, après avoir passé en revue les différentes réalisations en cours ou projetées, s'est déclarée prête à leur apporter son concours le plus actif.

La séance s'est terminée après un examen des possibilités d'échange de publications entre bibliothèques intéressées. La Bibliothèque du Conseil d'Etat a diffusé auprès des assistants une liste d'offres comprenant des périodiques récents. Une visite de la Bibliothèque de la Cour des comptes et de la Grand' Chambre a suivi la réunion.